

Département :

SEINE-MARITIME

Commune :

DIEPPE

Adresse :

4 avenue Gambetta.

Descriptif :

Parcelle de terrain cadastrée section AD n° 8 pour une superficie de 1 097 m². Forme approximativement rectangulaire, relief plat. Façade d'environ 23 mètres sur l'avenue Gambetta. Profondeur de 45 mètres.

Le terrain est quasiment nu, toutes les constructions ayant été démolies sauf une dalle en béton qui subsiste en fond de parcelle. Le surplus est en nature de cour gravillonnée. Les limites sont constituées par les murs des constructions édifiées sur les parcelles voisines.

Situation en centre-ville.





Référence cadastrale :

Section AD n° 8

Renseignements d'urbanisme :

Zone UBb du POS révisé approuvé le 24 janvier 1996 (secteur correspondant aux extensions urbaines du XIX^{ème}). Pas de COS.

Date prévisible de libération :

Libre.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

Direction régionale des finances publiques de Haute-Normandie
et du département de la Seine-Maritime

Service France Domaine – Cité Administrative
2 rue Saint-Sever – 76032 ROUEN Cedex

Dany MARGERIN-AUBRY – Tél. : 02 35 58 84 83
mel : dany.margerin-aubry@dgfip.finances.gouv.fr

Didier MAHE – 02 32 14 05 40

mel : didier.mahe@dgfip.finances.gouv.fr